

L'EUROSOLEXINE

BULLETIN D'INSCRIPTION PARTICIPANT

valable pour 1 participant - disponible sur www.lespetochons.comJe souhaite participer à la 8^{ème} Eurosolexine organisée par les Pétouchons du Bourbonnais,**LES VENDREDI 1, SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 MAI 2020** à YZEURSPACE - 03400 YZEURE (France)

NOM :

Prénom : Né(e) le :

Adresse :

Localité : Code Postal :

Pays :

N° de téléphone : e-mail :

Club (préciser la ville) :

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :TAILLE TEE-SHIRT SOUHAITÉE M L XL

Type..... N° de moteur..... N°immatriculation.....

N° Police assurance..... Société d'assurance

N° identification (carte verte)

Le Vélosorex doit être conforme au code de la route, il doit posséder des pneumatiques et des freins en bon état ainsi que des feux de signalisation en état de marche et obligatoirement immatriculé.

1970-2020
50 ANS
DU 5000**FRAIS DE PARTICIPATION à la 8^{ème} Eurosolexine 40 €:****GRATUIT POUR CEUX QUI
ROULENT EN PLI-SOLEX**

COMPRENANT LES REPAS DU SAMEDI SOIR ET DU DIMANCHE MIDI, UN EMPLACEMENT À LA BROCANTE AINSI QUE LA REMISE D'UN CADEAU ORIGINAL À CHAQUE PARTICIPANT

BROCANTE VÉLOSOREXOUI NON GRATUITE POUR LES PARTICIPANTS, FORFAIT DE 40 EUROS PAR EMPLACEMENT POUR LES PROFESSIONNELS (REPAS DU SAMEDI SOIR COMPRIS) RÉGLEMENT DISPONIBLE SUR LE SITE www.lespetochons.com**JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À CE BULLETIN**

- 1 - Photocopie de la carte nationale d'identité ou permis de conduire.
- 2 - Photocopie de la carte grise pour tout les participants français.
- 3 - Photocopie de la carte verte assurance.
- 4 - Le règlement par chèque ou justificatif de virement à l'ordre des pétouchons du Bourbonnais
- 5 - POUR LES MINEURS photocopie de l'attestation BREVET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE BSR et autorisation parentale sur papier libre signée.

RIB

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
15589	03628	05308103140	30	CCMYZEURE

Iban International Bank Account Numbers

FR76	1558	9036	2805	3081	0314	030	CMBRFR2BARK
------	------	------	------	------	------	-----	-------------

Toutes pièces manquantes à ce bulletin provoqueront l'annulation de l'inscription.



VOUS LOGER

Pour les participants nous accueillons les campings-cars et les tentes gratuitement dans la limites des places disponible, RÉSERVATION OBLIGATOIRE. Une fiche d'inscription spécifique à l'implantation sur un site vous sera envoyée avec les conditions.

D'autre possibilité de logements, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, air de camping-cars sont listés sur notre site www.lespetochons.com

RÈGLEMENT DE L'EUROSOLEXINE

LE PRÉSENT RÈGLEMENT CONCERNE LA 8ÈME EUROSOLEXINE ORGANISÉES PAR LES PÉTOCHONS DU BOURBONNAIS, LES VENDREDI 1 MAI, SAMEDI 2 ET LE DIMANCHE 3 MAI 2020 ET LES PERSONNES AYANT REMPLI UNE DEMANDE D'INSCRIPTION À CES JOURNÉES.

ARTICLE 1 - Le participant s'engage à respecter l'intégralité du règlement. Tout manquement à un seul article provoquera l'annulation de tout engagement des organisateurs envers le participant sans remboursement d'aucune sorte.

ARTICLE 2 - Véhicules admis : les journées sont réservées au Solex et Vélosolex répondant aux caractéristiques d'origine du fabricant quels que soient leurs mode de transmission

ARTICLE 3 - l'inscription à ces journées est ferme et non remboursable même en cas de défection du participant.

ARTICLE 4 - Pièces obligatoires : le participant, devra présenter la carte d'assurance et la carte grise pour le véhicule concerné en cours de validité aux dates précitées.

ARTICLE 5 - Le participant mineur souhaitant effectuer la balade devra être munie du B.S.R et d'une autorisation parentale.

ARTICLE 6 - Vérification : les organisateurs pourront éventuellement procéder à une vérification des organes de sécurité des engins.

ARTICLE 7 - La balade : le participant devra se présenter aux organisateurs avant le départ avec obligation de porter un casque et une tenue vestimentaire offrant une protection suffisante en cas de chute. Toute notion de compétition est exclue. le participant devra assister au briefing avant le départ.

ARTICLE 8 - Brocante : le participant devra présenter à la brocante uniquement des solex ou des pièces se rapportant uniquement à la marque ainsi que tout les documents d'identité qui leur seront réclamés. Les professionnels et particuliers souhaitent vendre doivent s'acquitter d'une participation forfaitaire à l'événement de 40 euros, repas du samedi soir compris.

ARTICLE 9 - Parking circulation : le déplacement des visiteurs et participants à l'intérieur de l'enceinte devra s'effectuer à une allure réduite.

ARTICLE 10 - Dommages/vols : La responsabilité des organisateur ne pourra en aucun cas être recherchée pour les dommages et vols survenues en véhicules garés dans le cadre de la manifestation.

ARTICLE 11 - Règlement cette manifestation se déroule de façon amicale et les participants sont invités à en respecter l'esprit amical. Du fait de sa présence, chaque participant accepte sans réserve tout les articles du présent règlement et les indications données par les organisateurs.

SIGNATURE OBLIGATOIRE

(Pour les mineurs participants et parents)

Je déclare avoir pris connaissance du règlement de la 8^{ème} EUROSOLEXINE et de me conformer à celui-ci.

LU et APPROUVÉ à,
Le

Règlement à renvoyer avant le 1 avril 2020
les Pétochons du Bourbonnais - 19, rue Rosa Bonheur - 03400 - YZEURE (FRANCE)